

LE PAYS D'AUGE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE
PAR L'ASSOCIATION "LE PAYS D'AUGE"
crée pour faire connaître et apprécier le patrimoine moral
spirituel, artistique et matériel du Pays d'Auge
Reconnue d'utilité publique - (Décret du 29 novembre 1958)

12, rue de Verdun, LISIEUX - Tél. 62.01.13 - C.C.P. Paris 5.494-77

Bureaux ouverts tous les jours (lundi excepté), de 14 h à 18 h 30

Le samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Abonnement annuel : France et Union Française : 28 F ; Etranger : 38 F ; Prix du n° : 3,50 F

S O M M A I R E

NOVEMBRE 1972

L'architecture romane en Pays d'Auge :
Eglise de Moyaux

H. PELLERIN

La vendue

A. BUNOUST

Le château de Fauguernon

F. RAULT

Le manoir de la vallée de Reux

J. BUREAU

Les lignes pittoresques en Pays d'Auge

M. MAURIN

L'ARCHITECTURE ROMANE *en Pays d'Auge*

EGLISE DE MOYAUX

CANTON DE LISIEUX - ARRONDISSEMENT DE LISIEUX

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Avant la Révolution, chef-lieu de Doyenné

Archidiaconé du Lieuvin

Patron : l'abbaye de Bernay

Vocable : Saint-Germain

La commune de Moyaux, qui fait partie du canton et de l'arrondissement de Lisieux, était sous l'ancienne France un centre assez important : chef-lieu d'une sergenterie, elle fut aussi, pendant un certain temps, un démembrement de vicomté, dont les audiences se tenaient à l'Hotellerie.

Sur le plan ecclésiastique, Moyaux était le chef-lieu d'un vaste doyenné du diocèse de Lisieux.

Ces précisions ont conduit Arcisse de Caumont à affirmer, avec pertinence, que ce bourg « *remontait à une haute antiquité* ».

A l'appui de cette opinion, nous pouvons signaler que Moyaux se trouvait à proximité d'une voie antique importante, qui conduisait de Lisieux (Noviomagus) à Lillebonne (Julibona).

L'église se trouve au milieu du bourg. Elle est sous le vocable de Saint-Germain, qui est un vocable surtout usité à l'époque mérovingienne et carolingienne, et non sous celui de Saint-Sauveur, comme on peut le lire dans *la Normandie romane* (premier volume, p. 36).

Elle était à la présentation de l'abbaye de Bernay, qui garda ce droit de patronage jusqu'à la Révolution.

L'étude archéologique de l'église de Moyaux est assez complexe car cette église a été remaniée à plusieurs reprises, au cours des siècles.

L'église de Moyaux est actuellement un monument religieux d'assez grande dimension. Dans sa longueur totale elle mesure, aujourd'hui, quarante mètres de longueur, sur sept mètres de largeur.

Elle comporte quatre éléments bien distincts : la nef, le chœur, la tour, et les chapelles seigneuriales accolées au mur nord.

La nef.

Elle est construite sur plan rectangulaire, d'environ vingt-cinq mètres de longueur, sur sept mètres de largeur, ce qui représente une dimension assez grande, pour une église rurale.

Seul, le mur sud peut faire l'objet d'observations archéologiques intéressantes, car le mur nord a été tellement transformé au XVI^e siècle, par l'adjonction des chapelles seigneuriales, et au XIX^e, par l'aménagement de verrières utilitaires, qu'il est impossible d'en dégager les caractères d'origine.

Essayons de déterminer les époques de construction de cette nef, en analysant les caractères architecturaux du mur sud.

Arcisse de Caumont, dans la *Statistique monumentale du Calvados* (tome V, p. 65), nous dit « *que les gros murs sont romans, et qu'ils sont composés d'un blocage grossier, en partie recrépi* ».

M. Lucien Musset, dans *la Normandie romane* (p. 36), complète cette observation, en écrivant : « *Tout le mur latéral sud de la nef... est roman, mais fort remanié ; l'appareil tantôt cubique, tantôt en arête de poisson est celui des plus anciennes constructions du Pays d'Auge.* »

M. Musset a vu juste, car ce mur présente des traces de « remaniements » successifs.

Ses assises sont en silex et travertin.

Dans sa partie centrale, à environ un mètre au-dessus du sol, on distingue des assises régulières, très soignées, de petits éléments calcaires, de forme cubique, qui sont noyés dans un *blocage grossier*, signalé par Arcisse de Caumont, et qui est certainement postérieur.

Quant aux éléments en arête de poisson, nous sommes beaucoup moins affirmatif. Il en existe peut-être à la partie du mur sud, avant sa jonction avec la tour, mais cet *opus spicatum* est si peu caractérisé, que nous nous demandons s'il ne s'agit pas plutôt d'une négligence des maçons constructeurs, qui auraient légèrement incliné des éléments calcaires, destinés normalement à être disposés en assises horizontales.

Notons - et c'est très important - que ce mur ne possédait pas de contreforts. Il existe de grosses pierres en saillie, assez régulièrement réparties, dans la partie supérieure du mur. Ce ne sont pas des vestiges de contreforts - les contreforts romans s'achèvent

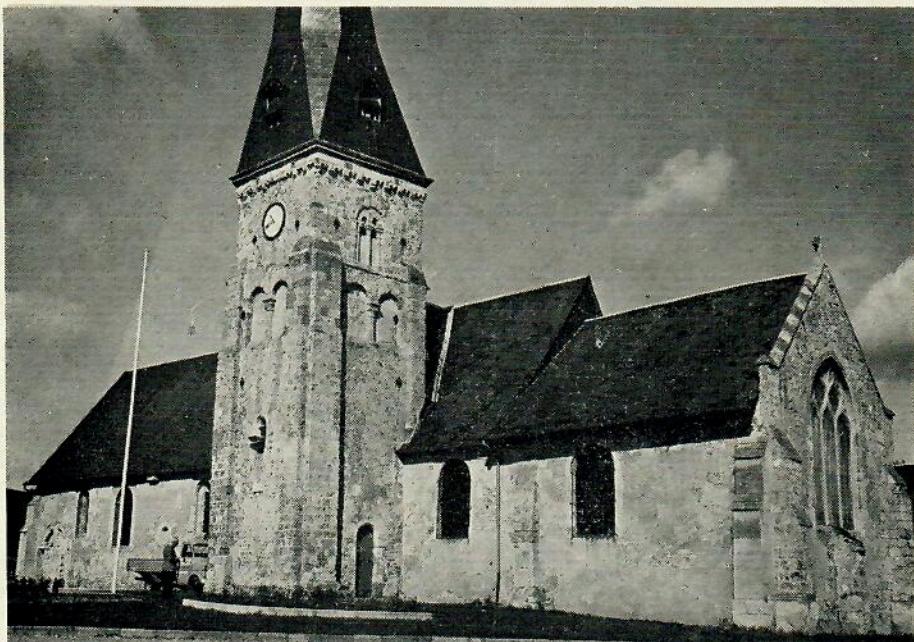
vers le haut, par un glacis - mais des élément destinés à recevoir l'extrémité des poutres maîtresses de la charpente du toit, et de la voûte de bois de l'église.

Nous avons donc un mur roman, sans contreforts, et dont l'appareil primitif semble bien avoir été composé d'assises horizontales d'éléments calcaires très régulièrement disposés, de forme cubique, comme à Saint-Martin-

rieurement remanié, ainsi que l'atteste le blocage grossier, qui s'ajoute aux belles assises horizontales.

Vers quelle époque ce remaniement a-t-il eu lieu ?

Jusqu'à ces dernières semaines, il aurait été difficile de le préciser. Une découverte récente nous ouvre sur ce point des perspectives nouvelles. Arcisse de Caumont, dans la *Statistique monumentale du Calvados* (tome V,



Cliché Gr. Frémont

Eglise de Moyaux - Ensemble (côté sud)

de-la-Lieue, à Ouilly-le-Vicomte et à Vieux-Pont.

Nous serions donc en présence d'un monument roman très ancien, remontant selon toute vraisemblance à la fin du X^e siècle ou au tout début du XI^e. L'église de Moyaux ferait ainsi partie de ces édifices religieux, reconstruits après les invasions normandes, avant le plein épanouissement de notre architecture romane.

Ce monument primitif a été posté-

p. 65), nous signale « *qu'à l'extrémité du mur méridional de la nef, on trouve la trace de l'ancienne porte principale, dont l'archivolte cintrée tombait sur des têtes grotesques* ».

Arcisse de Caumont n'a pu nous décrire cette porte, car, de son temps, elle était murée, et depuis des siècles.

On ne voyait que le boudin supérieur, placé au-dessus de l'archivolte, et qui, effectivement, venait reposer latéralement sur deux modillons sculp-

tés. Arcisse de Caumont s'est trompé en désignant ce boudin du nom d'archivolte. Cette archivolte existe bien, mais elle est placée au-dessous du boudin, et comme elle était murée, Arcisse de Caumont n'a pu la voir.

Récemment, M. Philippe Charles, maire de Moyaux, qui porte tant d'intérêt à sa commune et à nos monuments, a pris l'heureuse initiative de dégager cette ancienne porte, du mur qui la masquait. Il a mis ainsi à jour une très belle porte romane, décorée de deux archivoltes, à plein cintre, d'une très grande qualité architecturale.

L'archivolte supérieure est décorée d'un rythme de têtes de chauves-souris, aux petites oreilles pointues, qui semblent tenir dans leur gueule un tore taillé en pinte, qui garnit l'intrados de l'archivolte.

Nous retrouvons un motif analogue sur la porte romane du mur sud de l'église d'Auvillars (voir le dessin de cette porte, dans la Statistique monumentale du Calvados, tome IV, p. 188) ; et sur les portes de l'église de Cintheaux.

Ce décor sculptural est exécuté avec beaucoup de perfection. La pierre de taille utilisée pour ce travail ne semble pas être un matériau du pays.

Au dessous de cette archivolte supérieure, s'en trouve une seconde, sans sculptures, aux clefs arrondies.

L'ensemble, boudin extérieur, encadrant les deux archivoltes, est d'une excellente composition décorative.

Les deux archivoltes venaient reposer latéralement sur des pieds-droits à angles vifs, peut-être décorés dans leur partie supérieure d'un chapiteau, analogue à ceux de la porte d'Auvillars (voir le dessin de cette porte page 7).

Malheureusement ces pieds-droits de l'église de Moyaux ont beaucoup souffert. Celui de droite a été en partie buché, lorsqu'on a muré la porte.

Quant à celui de gauche, il a complètement disparu par le percement d'une petite porte, qui s'inscrivait entre le contrefort d'angle et l'axe intérieur de ce pied-droit.

Cette belle porte romane de l'église de Moyaux, récemment remise à jour, accuse un travail du XII^e siècle.

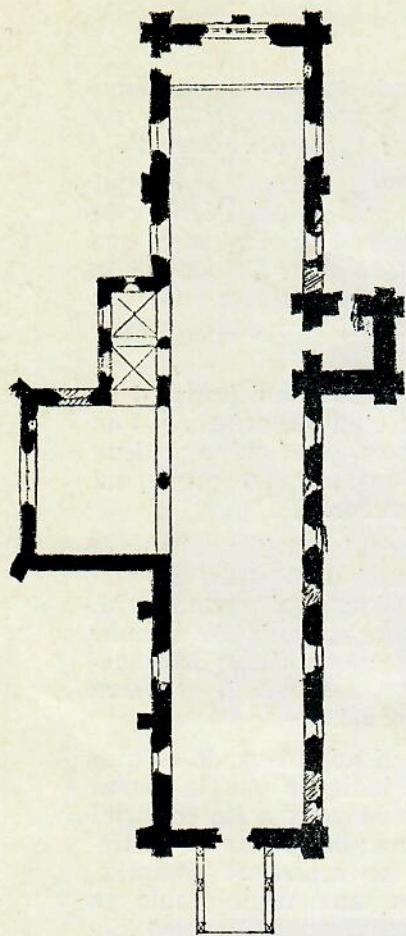
Elle était alors la porte principale de l'église, et elle occupe un emplacement, dans la partie occidentale du mur sud, qui est fréquent à cette époque. Les portes des églises d'Auvillars, de Saint-Jean-de-Livet, d'Ouilly-le-Vicomte étaient, elles aussi, situées latéralement, à l'extrémité occidentale du mur sud.

Au XIII^e siècle, on reconstruisit le pignon occidental de l'église de Moyaux, et il y fut percé une porte centrale, à deux battants. Cette porte « *abritée par un porche de bois est plus ornée qu'on ne le voit habituellement dans les environs de Lisieux* » (1). L'archivolte est garnie d'un tore, qui vient reposer sur une colonnette, garnie d'un joli chapiteau. L'ordonnance de cette porte du pignon occidental est fort belle.

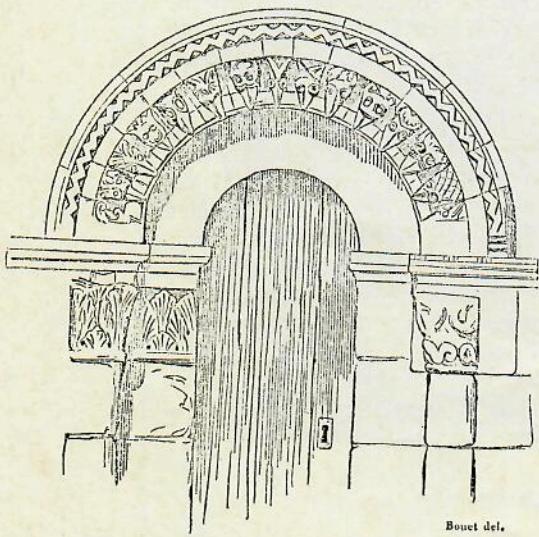
Le percement de cette porte du XIII^e siècle rendit inutile la porte romane placée dans la partie occidentale du mur sud, et c'est alors, sans doute, qu'on mura cette dernière, non sans avoir, au préalable, percé, près du contrefort d'angle, la petite porte dont nous avons parlé.

L'existence d'une porte du XII^e siècle dans le mur sud de l'église de Moyaux, nous démontre qu'on entreprit alors des transformations de l'église. Les reprises que nous avons signalées dans l'appareil de ce mur datent sans doute de cette époque. Il semble bien que beaucoup d'églises primitives de l'ancien diocèse de Lisieux aient été

(1) ARCISSE DE CAUMONT, *Statistique monumentale du Calvados*, tome V, p. 65.

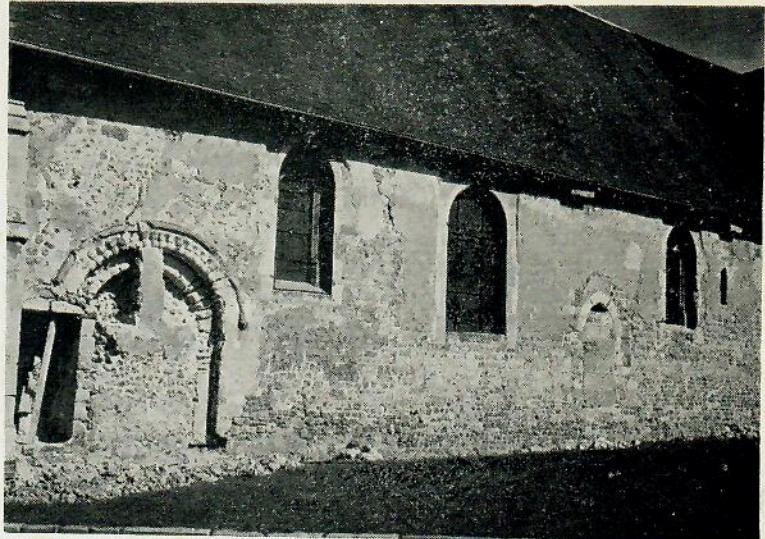


Plan de l'église de Moyaux
Stat. Monum. du Calvados
Tome V, page 64



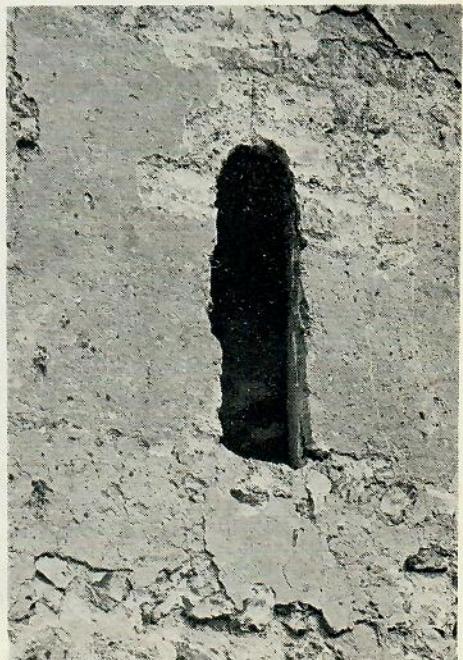
PORTE A L'ÉGLISE D'AUILLARS.

Stat. Monum. du Calvados. Tome IV, p. 188



Cliché Gr. Frémont

Appareil des murs (assises horizontales régulières)
Porte romane du XII^e s. avec une partie du mur qui la masquait
Petite porte percée postérieurement à l'emplacement
du pied-droit gauche de la porte romane



Cliché Gr. Frémont

Fenêtre primitive
récemment mise à jour

ainsi transformées au XII^e siècle. Nous avons signalé des reprises analogues, et de la même époque, en étudiant l'église de Montreuil-l'Argillé.

En même temps qu'on dégagait, ces temps derniers, cette belle porte du XII^e siècle, on mettait également à jour une fenêtre romane de l'église primitive, percée, elle aussi, dans le mur sud.

Arcisse de Caumont en avait soupçonné « *la trace* », grâce à une fissure qui s'était produite dans l'enduit qui la recouvrait. M. Philippe Charles a eu l'excellente idée de la dégager. C'est une fenêtre étroite, se terminant par un plein cintre monolithique, très proche des fenêtres de l'église de Saint-Martin-de-la-Lieue (une brisure postérieure a séparé cet élément monolithique en deux).

Nous sommes là en présence d'une ouverture de l'église primitive de Moyaux ; elle présente les caractères archaïques des fenêtres de la première moitié du XI^e siècle.

Nous pouvons conclure, déjà, que la nef de l'église de Moyaux remonte à cette période très ancienne de la fin du X^e siècle ou du début du XI^e, qui a précédé l'épanouissement de notre architecture romane.

L'appareil de son mur sud, l'absence de contreforts, et la petite fenêtre récemment remise à jour, semblent bien le prouver.

Le chœur.

Le chœur de l'église de Moyaux est édifié sur plan rectangulaire au-delà de la tour. Il mesure actuellement une quinzaine de mètres sur une largeur de sept mètres. Il s'inscrit dans le prolongement exact des murs de la nef, ce qui est déjà une anomalie, le chœur des églises étant le plus souvent en retrait sur la largeur de la nef.

Sa toiture et sa voûte sont sensiblement plus basses que celles de la nef

(voir le plan de l'église de Moyaux, dans la *Statistique monumentale du Calvados*, tome V, p. 64). (Page 7).

Nous pouvons faire, en ce qui concerne le chœur de l'église de Moyaux l'observation liminaire que nous avons faite pour l'étude de la nef : seul l'examen du mur sud peut nous conduire à des conclusions valables.

La première chose qui frappe dans ce mur sud, c'est la présence d'un contrefort roman, placé entre les deux grandes verrières, basses d'époque, qui éclairent le chœur.

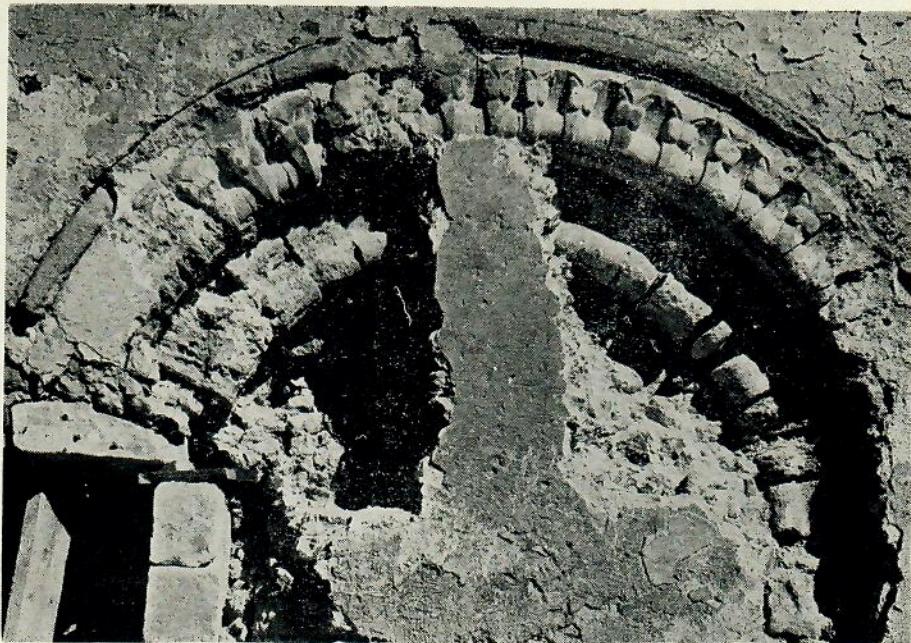
C'est sans doute cet élément roman (il s'agit en effet d'un contrefort plat très caractéristique) qui a conduit M. Musset à écrire dans la *Normandie romane* (p. 36) : « *Le chœur rectangulaire qui la prolonge (la nef), est roman mais fort remanié.* »

Un examen minutieux de ce mur semble nous indiquer que le chœur de l'église de Moyaux a été construit à deux époques : de la tour au contrefort roman (ce contrefort compris), nous sommes sans aucun doute en présence d'une construction de l'époque romane.

Dans cette partie du mur, les vestiges romans sont nombreux : nous trouvons d'abord, immédiatement à l'Est de la tour « *une porte murée qui offre un appareil simulé, de même type que celui que l'on rencontre souvent aux linteaux des fenêtres-meurtrières du XI^e siècle* » (2).

Un peu plus loin, vers l'orient, dans la partie supérieure du mur, entre la première verrière et le contrefort roman, on voit les vestiges d'une fenêtre romane géminée, dont les deux arcatures à plein cintre sont constituées par un important élément calcaire monolithique. Cette double ouverture aujour-

(2) Lucien MUSSET, *la Normandie romane*, loc. cit., p. 36.



Cliché Gr. Frémont

Les archivoltes de la porte romane récemment dégagée



Cliché Gr. Frémont

Détail de la décoration de l'archivolte

d'hui aveuglée, ce qui empêche d'en déterminer avec précision le caractère archéologique, semble très archaïque, et nous pensons qu'elle n'est pas à sa place d'origine. Le mur sud du chœur, comme celui de la nef, a été « *fort remanié* ». Il se pourrait que cette très curieuse baie jumelée ait été déplacée au cours de ces remaniements. Mais il est possible que nous ayons là un type de fenêtre du chœur primitif.

Si l'on examine la partie du chœur, qui s'étend du contrefort roman à l'angle du chevet oriental, on réalise qu'on se trouve alors en présence d'une construction très postérieure. Etant donné que tout le pignon oriental présente, avec ses contreforts à ressauts, et sa grande baie flamboyante, les caractères de notre architecture de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e, il se pourrait que la partie du mur sud du chœur, dont nous venons de parler (celle qui va du contrefort roman au chevet) soit également du XV^e siècle.

Le chœur primitif, dans ce cas, aurait été sensiblement allongé au XV^e siècle.

Cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable que le chœur actuel de l'église de Moyaux est de proportions anormales. Il est beaucoup trop long pour sa largeur (voyez le plan publié par Arcisse de Caumont, dans la *Statistique monumentale du Calvados*, tome V, p. 64). (Page 7.)

Cette disproportion s'explique, si l'on admet le prolongement de l'époque flamboyante.

Il en résulte aussi que le chœur primitif était beaucoup plus réduit puisqu'il ne s'étendait que de la tour au contrefort roman (le contrefort y compris) ; que ce chœur était presque carré (sept mètres sur sept), ce qui correspond très exactement au plan adopté pour la construction des églises édifiées à la fin du X^e siècle, ou au début du XI^e. Nous avons, dans des

articles antérieurs, signalé les chœurs carrés des églises de Saint-Martin-de-la-Lieue, d'Ouilly-le-Vicomte, de Saint-Jean-de-Livet, de Montreuil-l'Argillé, qui sont des édifices construits à la charnière des X^e et XI^e siècles.

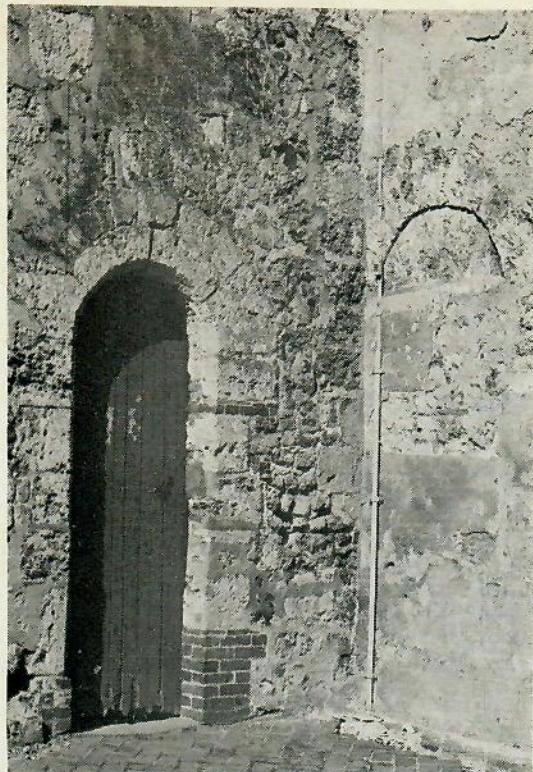
Avec le chœur carré de l'église de Moyaux, nous avons un argument de plus en faveur de sa haute antiquité.

Arcisse de Caumont nous signale que des contreforts romans « *flanquaient les deux faces latérales du chœur* ». Le contrefort du mur sud avait donc, si l'on en croit cette observation, sa réplique sur le mur nord. Ces deux contreforts étaient ainsi placés à l'extrémité orientale des murs du chœur primitif. C'étaient des contreforts d'angle. Il en résulte que les murs de ce chœur primitif n'étaient soutenus par aucun contrefort, sauf aux angles du chevet, ce qui est une preuve supplémentaire d'antiquité.

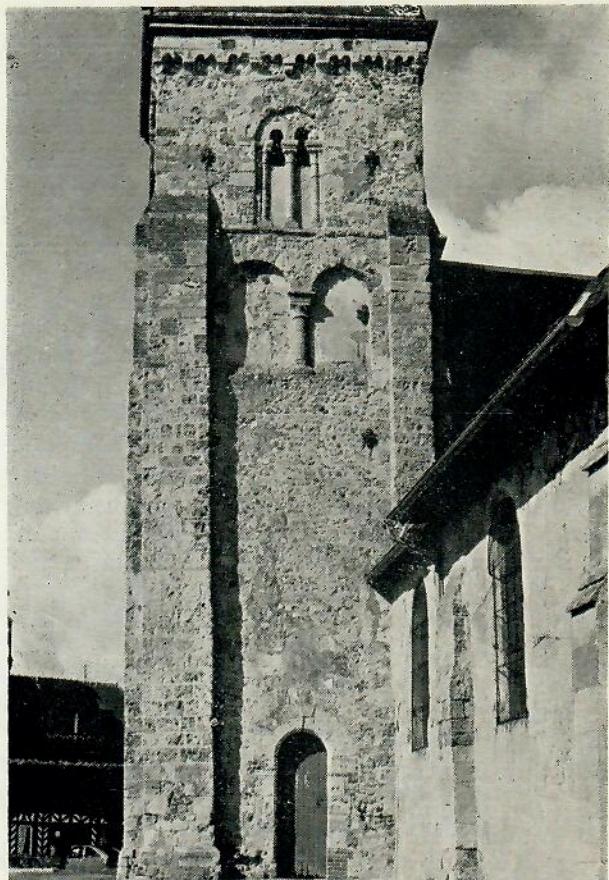
La tour.

La tour de l'église de Moyaux est fort intéressante. Elle forme un carré parfait, qui se détache en saillie du mur sud, à la jonction de la nef et du chœur. M. Musset a signalé dans la *Normandie romane*, « *ses intéressantes similitudes avec la tour de Vieux-Pont* ». Notons que des clochers carrés, placés en saillie, à la jonction de la nef et du chœur, se retrouvent aux églises de Fervaques et de La Chapelle-Yvon, et que ces clochers semblent bien appartenir également à une période romane très primitive.

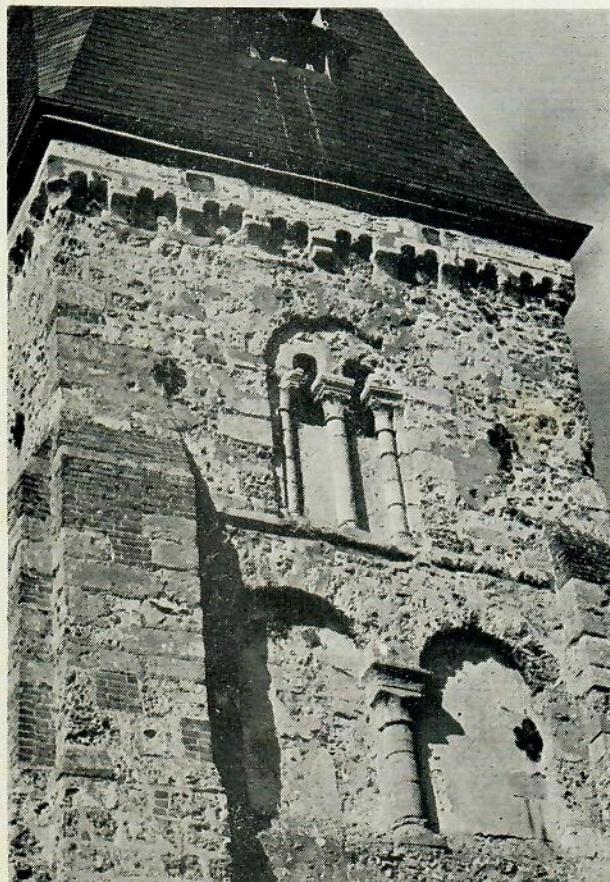
Les murs de la tour de l'église de Moyaux sont constitués d'assises horizontales de travertin, de silex et d'éléments cubiques de pierre de taille. Elle est soutenue, sur chaque face, par deux contreforts latéraux à un ressaut, appareillés en gros blocs de travertin. « *Le premier étage porte des arcatures aveugles. L'étage supérieur présentait, sur chaque face, des fenêtres géminées, inscrites dans une arcade en plein centre ; la colonne qui les sépare, a un*



Cliché Gr. Frémont
*Porte romane bouchée
sur le mur sud du chœur primitif*



Cliché Gr. Frémont
Tour de l'église de Moyaux - Face orientale



Cliché Gr. Frémont
Partie supérieure de la tour et corniche

chapiteau à crochets. Une corniche de la fin du XII^e siècle (3), supporte la base de la charpente du clocher. Cette corniche comporte de petites arcatures romanes géminées, reposant latéralement sur des consoles de pierre de taille, qui remplacent les modillons très fréquents à l'époque romane.

Le clocher de charpente, recouvert d'ardoises, est « *curieusement tordu* », nous dit M. Musset. Arcisse de Caumont pensait « *qu'il avait perdu son aplomb d'une manière sensible* » (*Statistique monumentale du Calvados*, tome v, p. 65).

La réalité est tout autre : ce clocher a été construit d'origine avec une inclinaison vers l'ouest, dans l'intention de créer une butée contre les vents, assez violents sur ce plateau, qui s'étend entre les deux vallées de la Paquine et de la Calonne. Beaucoup d'autres clochers présentent la même particularité et notamment le clocher de Saint-Aubin-de-Bonneval (canton de Vimoutiers, arr. d'Argentan, département de l'Orne).

En conclusion nous pouvons retenir que le clocher de l'église de Moyaux est du XI^e siècle, et qu'il a été partiellement repris, comme le reste de l'église, au XII^e siècle (adjonction de la corniche supérieure).

L'église de Moyaux est donc l'une des plus anciennes du diocèse de Lisieux.

Pour être complet, et bien que le propos qui va suivre soit strictement en dehors de notre sujet (nous ne traitons ici que de l'architecture romane), nous devons signaler la chapelle du Bois-Simon, qui a été aménagée en bordure du mur nord de la nef, au XVI^e siècle (voir le plan de l'église de Moyaux, dans la *Statistique Monumentale du Calvados*, tome v, p. 64) ; et une autre chapelle seigneuriale, qui sert de transept, également du XVI^e siècle.

La chapelle du Bois-Simon est la plus petite de ces deux chapelles. Elle

offre la particularité d'être voûtée en pierre de taille, avec des nervures et des pendentifs de la Renaissance. Mais il s'agit là d'un travail assez lourd, et qui n'a pas l'élégance des œuvres de cette époque (voir le dessin publié dans la *Statistique Monumentale du Calvados*, tome v, page 68).

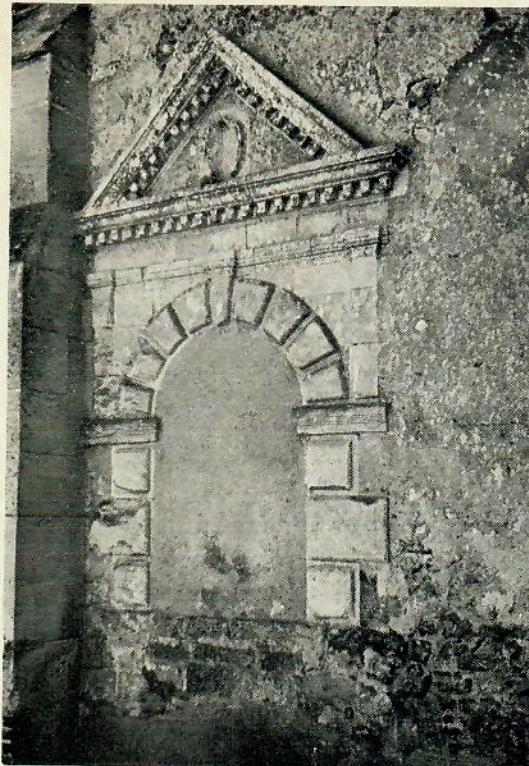
Nous devons signaler également une très jolie porte, de l'époque d'Henri IV, située à l'extrémité orientale du mur nord du chœur. Cette porte, à plein cintre, est encadrée d'un beau décor de pierres en bossage, où les éléments carrés alternent avec les éléments rectangulaires. Les clefs de l'arcature sont également en bossage. Elle est surmontée d'un fronton triangulaire décoré de billettes, abritant dans sa partie centrale un oculus de forme ovale, qui a peut-être servi de niche à statue.

L'ordonnance de cette porte est de grande qualité et fort élégante. Elle a été murée à une époque déjà ancienne.

Précisons pour finir que Moyaux appartenait, au temps de la Normandie ducale, à une famille chevaleresque qui portait le nom de la paroisse. Les rôles de l'Echiquier de Normandie nous signalent un Philippe de Moyaux et une Béatrice de Moyaux, à la fin du XII^e siècle.

Un Richard de Moyaux était abbé de Bernay, en 1204, à l'époque du rattachement de la Normandie à la France. Étant donné que ce personnage devait porter un intérêt particulier à son église d'origine, et que cette église relevait précisément de son abbaye, ne serait-ce pas lui qui aurait fait entreprendre les travaux d'embellissement et de transformation qui furent réalisés au XII^e siècle ? Ce qui est certain, c'est qu'un lien étroit unissait l'église de Moyaux à l'abbaye de Bernay.

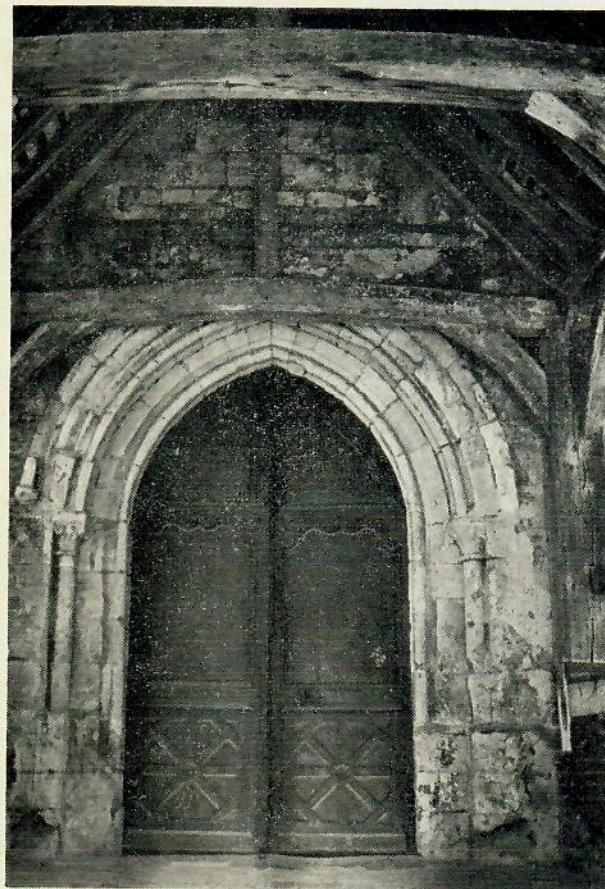
(3) Lucien MUSSET, *la Normandie romane*, loc. cit., p. 36.



Cliché Gr. Frémont
Porte d'époque Henri IV



Cliché Gr. Frémont
*Arcatures aveugles de la tour
et extrémité des contreforts*



Cliché Gr. Frémont
Porche du pignon occidental XIII^e siècle

Il semble bien résulter des observations qui précèdent, que l'église de Moyaux a été construite, du moins dans ses parties les plus anciennes, à la charnière des X^e et XI^e siècles.

Cette opinion s'appuie :

- 1^o sur l'appareil du mur sud ;
- 2^o sur l'absence de contreforts ;
- 3^o sur la présence d'une petite fenêtre primitive récemment découverte dans le mur sud de la nef ;
- 4^o sur le plan carré et réduit du chœur,
- 5^o et sur l'emplacement de sa tour carrée, disposée en saillie, à la jonction de la nef et du chœur, vers le sud.

Cette église primitive a été, à plusieurs reprises, remaniée, notamment au XII^e siècle (perçement de la belle porte placée à l'extrémité occidentale du mur sud ; corniche du clocher) ; au XIII^e siècle (réfection du pignon occidental) ; et aux XV^e et XVI^e siècles (prolongement du chœur et édification du chevet oriental flamboyant ; aménagement des chapelles seigneuriales, en bordure du mur nord).

L'église de Moyaux présente un très grand intérêt sur le plan archéologique.

Henri PELLERIN.